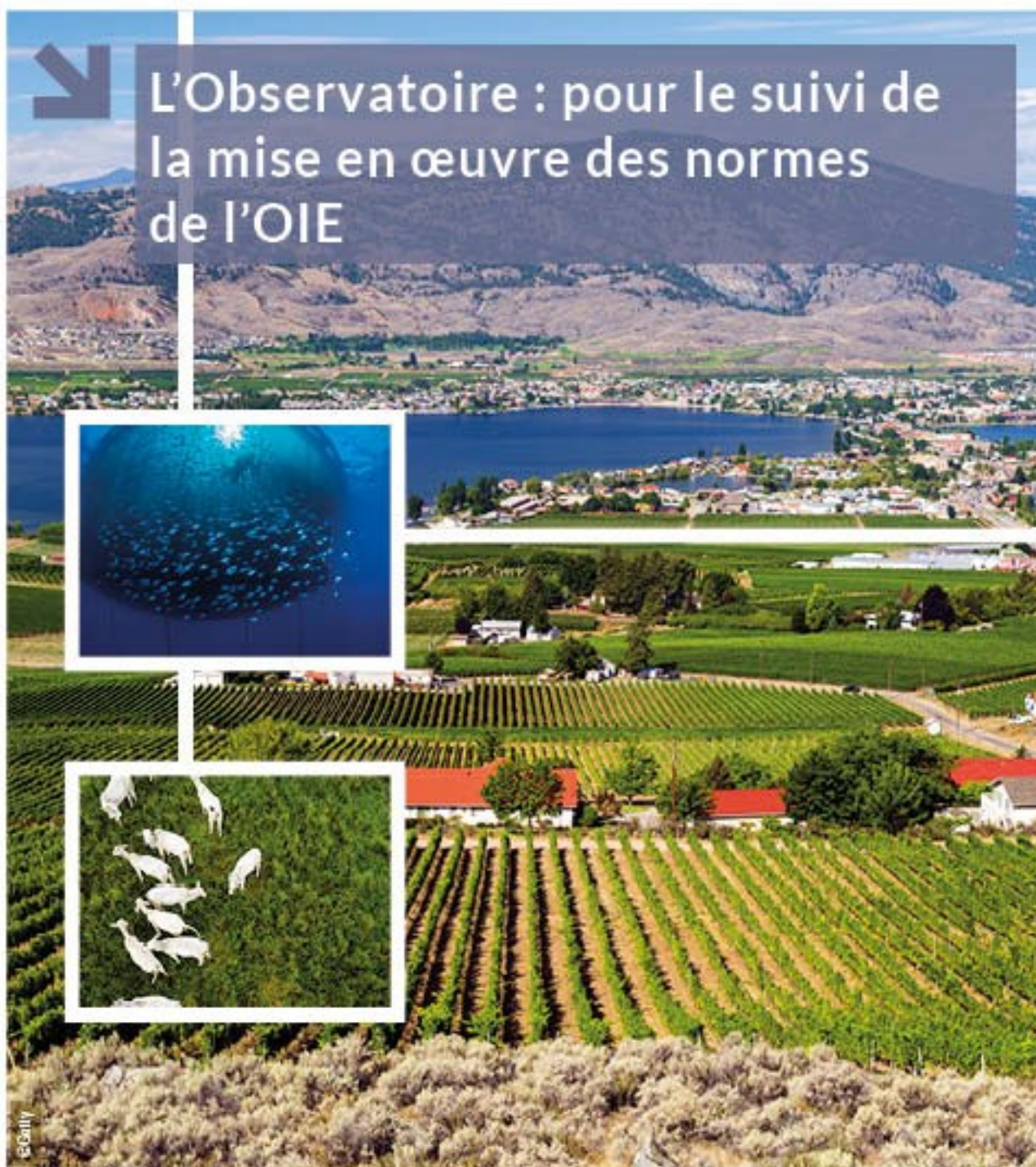


PANORAMA

Cahier thématique



L'Observatoire : pour le suivi de
la mise en œuvre des normes
de l'OIE



PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

[Les décideurs ne sont pas isolés : la coopération internationale en matière de réglementation est un moyen de faire face à la crise du COVID-19]

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Juin 2020

En anglais

46 pages

Cette synthèse a été rédigée par la Division de la Politique réglementaire de l'OCDE. Elle explique comment les pays peuvent gérer ensemble, de manière plus efficace et plus cohérente, la crise du COVID-19 et l'étendue de ses conséquences, en apprenant les uns des autres, en garantissant la résilience des chaînes d'approvisionnement, et en maintenant l'interopérabilité des services essentiels grâce à la coopération internationale en matière de réglementation.

[[Lire le document](#)]

RESSOURCES

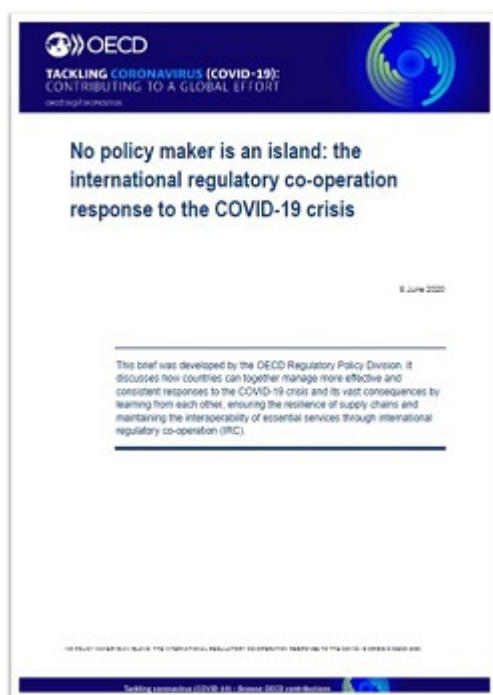
► PUBLICATIONS EXTERNES

No policy maker is an island

The international regulatory co-operation response to the COVID-19 crisis

MOTS-CLÉS

#coopération, #COVID-19, #norme internationale, #Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #organisation internationale, #résilience.



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 329 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int